Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen

Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere

Band: 58 (1985)

Heft: 4

Rubrik: Schweiz. Vereinigung der Feldtelegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport annuel du président sur l'activité de l'année 1984

(Jusqu'à mars 1985)

Chers Camarades,
Il est de coutume de commencer le rapport du président par un bref tour d'horizon sur les principaux événements politiques nationaux et internationaux.
La situation mondiale n'ayant pas subi de gros changements cette année, permettez-moi de me limiter aux événements et aux activités de notre association.

Activité du comité central

Après la dernière assemblée générale du 1er juin 1984 le comité central s'est réuni 9 fois pour traiter les affaires courantes et préparer l'assemblée générale 1985.
Voici quelques sujets des plus importants traités par le comité central:

1. Mise à jour et réimpression de la «Liste des membres»

La nouvelle édition se présentera dans les trois langues officielles. Etant donné les nombreuses mutations, l'incorporation n'est plus mentionnée.

2. Proposition pour un nouveau règlement du «Concours décentralisé du tir au pistolet»

Voici les principales modifications:
- distance 50 ou 25 m
- nouveau programme de tir
- nouvelle échelle des points de bonification
- adaptation du texte et des prescriptions selon le règlement (SST-DMF)

Le projet du nouveau règlement a été envoyé le 6 novembre 1984 aux groupes locaux.

3. Proposition pour la modification des statuts pour les adapter au nouveau règlement «Concours décentralisé du tir au pistolet»

Afin que le nouveau règlement corresponde aux statuts nous avons dû apporter quelques modifications à ces derniers.
Celles-ci ont été envoyées pour vision le 6 novembre 1984 aux groupes locaux.

4. Modification de l'art. 6 des statuts, concernant le journal PIONIER selon proposition du GL Coire

Le comité central propose un refus de toute modification de l'art. 6 des statuts.
Cette proposition a été envoyée le 6 novembre 1984 aux groupes locaux.
Les points 2–4 seront votés lors de l'assemblée générale du 20/21 juin 1985.

Activité hors service

256 tireurs, appartenant à 17 groupes locaux, ont pris part au «Concours décentralisé de tir au pistolet».

Activité des groupes locaux

GL Bellinzona:
- préparation et réalisation de l'AG 1984
- travaux de planification et organisation de l'AG 1985

GL Bâle:
- participation à la «Coupe 058»

GL Berne:
- tir à l'arbalète avec le GL Thoune à Zollikofen
- tir à la carabine à air comprimé à Belp combiné à une partie de quilles avec le GL Thoune

GL Bienne:
- concours de tir 300/50/25 de la DAT
- construction du réseau de communication fil pour la 1re fête cantonale de tir du canton du Jura
- construction du réseau de communication fil pour la CO nocturne de la Société Cantonale Bernoise des Officiers

GL Lausanne:
- rencontre amicale avec le GL de Sion avec la visite de la «Fédération laitière vaudoise et fribourgeoise»

GL Lucerne:
- participation à la «Coupe 058»
- visite à la fabrique d'avion Pilatus de Stans

GL Olten:
- participation à la «Coupe 058»

GL Rapperswil:
- organisation et réalisation de la «Coupe 058»

GL St-Gall:
- participation à la «Coupe 058»
- tir à l'arquebuse et au petit calibre avec soirée de groupe

GL Sion:
- rencontre amicale avec le GL de Lausanne avec la visite de la «Fédération laitière vaudoise et fribourgeoise»

GL Thoune:
- participation aux conférences de la Société des Officiers de Thoune
- tir à l'arbalète avec le GL Berne à Zollikofen
- tir à la carabine à air comprimé à Belp combiné à une partie de quilles avec le GL de Berne
- participation à l'exercice de printemps, d'une durée de deux jours, combiné avec l'inauguration du drapeau de la section AFTT de Thoune

GL Winterthur:
- participation à la «Coupe 058»

GL Zurich:
- réunion amicale avec la désignation d'un nouveau chef de groupe local et d'un CO pour la réalisation du «FTG Rallye 1985»

Mutations

Pendant l'année 1984 nous avons enregistré les mutations suivantes:
- admissions 11
- démissions 4
- décès 3

Le comité central a dû malheuresement prendre acte du décès des camarades suivants:
- Cap Jules Plan, 1931, GL Genève
- Adj Sof Stephan Hayoz, 1917, GL Bienne
- Chef S Hans Dietschi, 1923, GL Olten

L'effectif de notre association le ler janvier 1985 se présente comme suit:
- 6 membres d'honneur
- 143 membres vétérans
- 492 membres actifs
- 635 total des membres

Représentation

Notre association a été représentée par le président central aux manifestations suivantes:
- 15.9.1984
  réunion des correspondants régionaux de l'AFTT à Bâle
- 23.11.1984
  conférence nationale des associations militaires à Dübendorf

Cotisation annuelle

L'actuelle cotisation annuelle de Fr. 10.– n'a pas eu d'augmentation depuis 1978.
Vu la situation financière très tendue (augmentation des indemnités de voyage, réimpression des statuts, de la liste des membres, du nouveau règlement du tir, etc . . .) le comité central se voit contraint de proposer, à l'occasion de la prochaine assemblée générale, l'augmentation de la cotisation annuelle à Fr. 15.–.
J'espère que vous montrerez de la compréhension envers cette proposition. En cas de refus il faudra compter dans un bref délai avec de sérieuses difficultés financières.

Conclusion

En automne 1985 le groupe local de Bellinzone aura terminé son mandat.
Dans les deux années écoulées nous nous sommes inquiétés de traiter, de la meilleure façon possible, les affaires de notre association. Nous avons tenté de familiariser le «PIONIER» à nos lecteurs à l'échelon national.
Je remercie particulièrement le Cdmt du Service tg et tf de campagne et la Radio Suisse SA pour leur aide financière.
Un merci va aussi à mes camarades du comité central pour leur précieuse collaboration et aux

Comitato centrale

Presidente centrale
Cap Riccardo Huber
v. Lepori 5, 6500 Bellinzona
Indirizzo postale: Direzione di Circondario delle Telecomunicazioni, 6500 Bellinzona
Uff (092) 24 56 21, Pr (092) 25 33 21

Segretario
Cap Pierfernando Grossi
6513 Monte Carasso
Uff (092) 24 54 24

Cassiere
Capo S Pietro Colombo
Casa dei Gelsi, 6802 Rivera
Uff (092) 24 54 22

Membro (tiro)
Cap Dino Doninelli
v. Fleming 6, 6500 Bellinzona
Uff (092) 24 53 71

Stampa
Magg Ernesto Galli
v. Borromini 16, 6500 Bellinzona
Uff (092) 24 52 03

chefs des groupes locaux qui se sont une fois de plus engagés au profit de notre association.
Dans l'espoir que l'effort pour développer nos différentes activités continue, je souhaite à nos successeurs du groupe local de Neuchâtel grande satisfaction et beaucoup de succès.

Le Président central:
Cap R. Huber

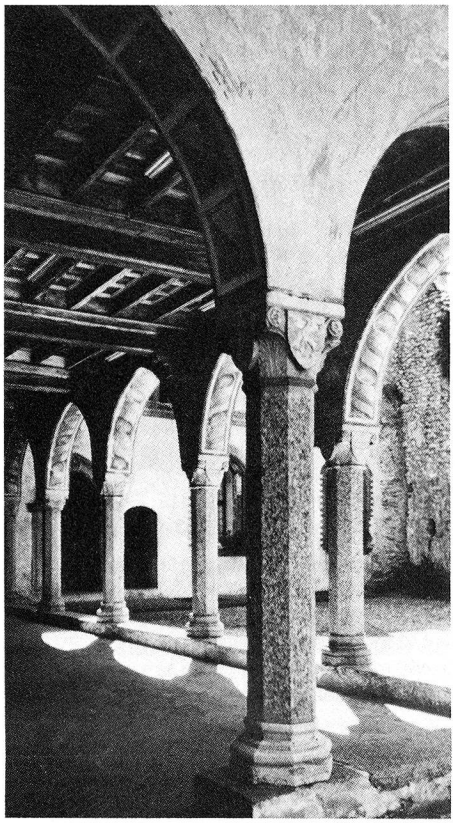

L'aperitivo sarà offerto sotto questa loggia.

54ª Assemblea generale del 20–21 giugno 1985 a Locarno

Qualche socio premuroso gradirebbe ricevere maggiori informazioni riguardanti lo svolgimento della manifestazione, cosa che noi facciamo con il consueto piacere.
Anzitutto, i meteorologi di Locarno Monti non sono ancora in grado di pubblicare il bollettino meteorologico con le previsioni del tempo valide per il 20 e 21 giugno 1985. Tuttavia, i pescatori locali, tutta gente che sta all'avanguardia nella scienza astrologica letta sul riflesso dello specchio d'acqua limpida del Verbano, assicurano tempo bello e caldo estivo. E questo non è un pesce d'aprile!
Il nostro programma, distribuito in marzo a tutti i soci, mantiene la sua validità che completiamo come segue:
L'Assemblea si terrà nel palazzo «Sopracenerina» in Piazza Grande, segnalato e raggiungibile in pochi minuti dalla stazione FFS o dal posteggio riservato.
Dopo l'Assemblea si procederà al ritiro degli accantonamenti presso la caserma di Losone, con i mezzi di trasporto organizzati, dopo di che avrà normale svolgimento la serata con aperitivo e banchetto secondo il programma.
Il mattino seguente e nel rispetto degli orari, ci sposteremo a Tenero; in autobus per un buon tratto mentre da Minusio a Tenero faremo una meravigliosa ed indimenticabile passeggiata sul lungolago più bello della Svizzera.
La visita del Centro Sportivo di Tenero sarà organizzata dall'Amministratore, signor R. Feitknecht, che ringraziamo già sin d'ora per la Sua cortese disponibilità e collaborazione. Sarà pure presente il signor U. Baumgartner, capo della divisione sport dei giovani e degli adulti, in rappresentanza della SFGS di Macolin.
Il pranzo in loco, all'aperto, sarà di carattere esclusivamente «ticinese» con

Risotto alla Rabadan

Cosa raccomandiamo per questa giornata?
- scarpe comode
- calzoncini da bagno per i fiduciosi
- impermeabile tascabile per chi non crede alle nostre previsioni
- e tanto buon umore

In ogni modo, finito il pranzo, vi riporteremo tutti a Locarno.

Non tardate ulteriormente ad iscrivervi alla 54ª Assemblea generale di Locarno; le trattande sono importanti ed allettanti. Contiamo sulla Vostra partecipazione!

54. Hauptversammlung vom 20.–21. Juni 1985 in Locarno

Wie seitens einiger eifriger Mitglieder gewünscht, geben wir Ihnen gerne Erläuterungen bezüglich des Ablaufs der diesjährigen Hauptversammlung bekannt.
Es sei gleich vorweggenommen, dass die Meteorologische Anstalt Locarno-Monti leider noch nicht in der Lage ist, das Wetterbulletin für den 20./21. Juni eindeutig festzulegen. Hingegen versichern uns ortsansässige Fischer, Leute, die die Astrologie bestens beherrschen, dass aufgrund des Reflexes des Wasserspiegels im Lago Verbano mit sonnigem und warmem Wetter zu rechnen sei. Und dies wohlverstanden ist kein Aprilscherz?
Das in der Zwischenzeit allen Mitgliedern zugestellte Programm sieht folgendermassen aus:
Die Hauptversammlung findet im Gebäude der Sopracenerina auf der Piazza Grande, in wenigen Minuten vom Bahnhof sowie von reservierten Parkplätzen erreichbar, statt.
Nach der Hauptversammlung erfolgt der Zimmerbezug in der Kaserne Losone mit organisierten Transportmitteln. Anschliessend begeben wir uns zum Aperitif sowie Bankett.
Anderntags – gemäss Zeitplan – verschieben wir uns nach Tenero. Bis nach Minusio mit dem Bus, den restlichen Weg zu Fuss am wunderschönen Seeufer des Lago Verbano entlang, einem der herrlichsten Wanderwege der Schweiz.
Die Besichtigung des nationalen Jugendsportzentrums in Tenero wird durch dessen Administrator, Herrn R. Feitknecht, durchgeführt, wozu wir ihm an dieser Stelle recht herzlich dan-

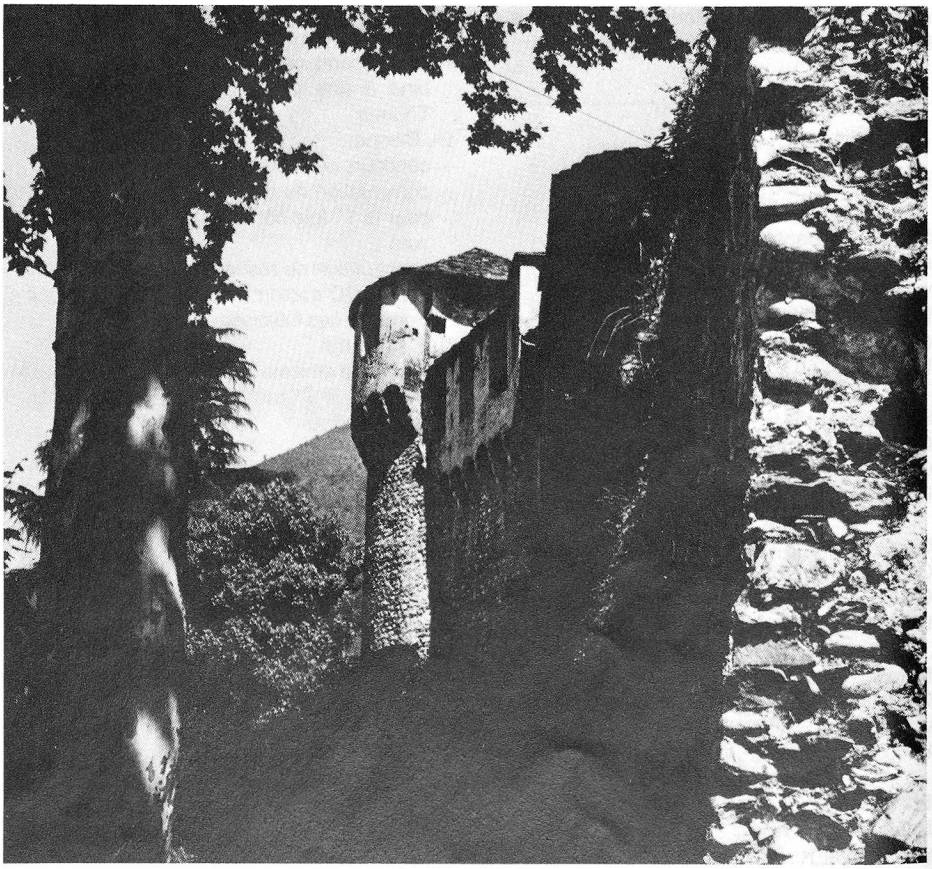

Il castello visconteo di Locarno che visiteremo

Büchermarkt

- Die Herausforderung der Zukunft – zur Sicherheit der Schweiz, Verlag: «Chance Schweiz» 1984, Druck und Vertrieb: BDV Basler Druck- und Verlagsanstalt, Schutzgebühr: Fr. 15.–

Verein für Information über Gesamtverteidigung

CHANCE Schweiz

Sekretariat:
Bahnhofstrasse 61, 8001 Zürich,
Telefon 01/211 04 49

ken möchten. Als Vertreter der Sportschule von Magglingen wird Herr U. Baumgartner teilnehmen.
Das Mittagessen, Risotto alla Rabadan, eine echte Tessinerspezialität, findet im Freien auf dem Areal des Sportzentrums statt.
Was können wir Ihnen noch für Ratschläge geben?
- praktisches Schuhwerk
- Badehosen für die Zuversichtlichen
- Wetterschutz für alle, die unserer Wettervorhersage nicht trauen
- sowie recht gute Laune

Nach dem Mittagessen werden wiederum sämtliche Teilnehmer nach Locarno respektiv Losone retour gebracht.
Und noch etwas: Für «Spitze» ist gesorgt. Darum vergesst nicht den Anmeldetermin (10. April 1985). Wir zählen auf Euch!

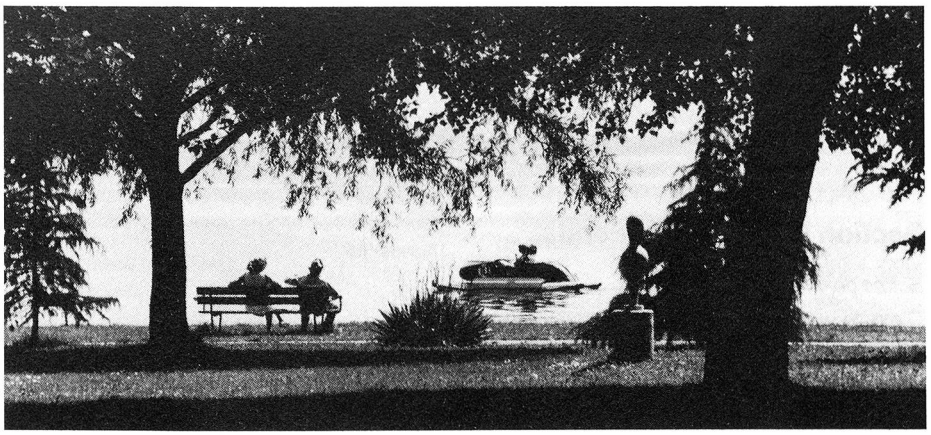

La camminata su questo lungolago

54e Assemblée Générale du 20 au 21 juin 1985 à Locarno

Quelques membres empressés aimeraient recevoir de plus amples renseignements concernant le déroulement de la manifestation, ce que nous faisons avec le plus grand plaisir.
Les météorologues de Locarno-Monti ne sont pas encore en grade de publier le bulletin météo pour les prévisions du temps des 20 et 21 juin 1985. Toutefois les pêcheurs locaux et toutes les personnes se trouvant à l'avant-garde de la science astrologique lue sur le reflet des eaux limpides du Verbano nous assurent du beau temps et une chaleur estivale.
Et ceci n'est pas un poisson d'avril. Notre programme distribué à tous nos membres en mars dernier ne subit aucun changement. Toutefois, nous le complétons comme suit:
l'Assemblée se tiendra dans le palais «Sopracenerina» à la «Piazza Grande», bien signalée et accessible en peu de minutes de la gare CFF ou des places de parc réservées.
Après l'Assemblée, des transports organisés auront lieu pour la prise des cantonnements à la caserne de Losone. Ensuite se déroulera la soirée avec apéritif et banquet comme prévus au programme.
Le lendemain matin et respectant l'horaire établi, nous nous déplacerons à Tenero. Pour une bonne part en autobus alors que de Minusio à Tenero nous longerons le plus beau bord de lac de Suisse, souvenir inoubliable.
La visite du centre sportif de Tenero sera organisée par l'administrateur, monsieur R. Feitknecht, que nous remercions d'ores et déjà de sa gentille disponibilité et collaboration. Nous noterons également la présence de monsieur U. Baumgartner, chef de la division du sport des jeunes et des adultes, comme représentant de la SFGS de Macolin.
Le déjeuner sur place, en plein air, sera de caractère typiquement «ticinese» avec:

Risotto alla rabadan

Nous vous recommandons d'emmener avec vous:
- souliers commodes
- costume de bain pour les courageux
- imperméable de poche pour qui ne croit pas à nos prévisions
- et beaucoup de bonne humeur

Dans tous les cas, une fois le déjeuner terminé, nous vous rammènerons tous à Locarno. Ne tardez pas à vous inscrire à la 54e Assemblée Générale de Locarno; les points à traiter sont importants et alléchants. Nous comptons sur votre présence.

AFTT INFORMATIONS RÉGIONALES

Billet de Romandie

L'engagement du soutien, le rôle des arbitres durant les manœuvres du CA camp 1, 1985

Le soutien, 9000 hommes à ravitailler

Que faire, lorsque du jour au lendemain les 5000 hommes dont vous devez assurer le ravitaillement deviennent 9000? 9000 hommes qui se déplacent, veillent, ont froid, sont mouillés mais doivent demeurer en permanence aptes au combat. Des deux places de soutien de base engagées dans les manœuvres du Corps d'armée de campagne 1, au profit de la division mécanisée 1, l'une a été détruite par l'ennemi. A une trentaine de kilomètres de là, à vol d'oiseau, l'autre place est désormais chargée de ravitailler la plupart des hommes du parti BLEU, non seulement en nourriture, mais aussi en matériel, en carburant, en eau. A quoi s'ajoute la livraison de tout le courrier acheminé par la poste de campagne.
Le nombre d'hommes à ravitailler a presque doublé et la transition doit s'effectuer le plus vite possible; ce n'est qu'en dernier ressort que la troupe peut recourir aux rations individuelles. Le PC de la place de soutien de base, qui représente un maillon essentiel de la chaîne alimentaire de la division, est prêt à faire face à l'afflux de commandes des diverses unités. Jusqu'ici à la disparition de l'autre place, sa boulangerie produisait quotidiennement 840 kilos de pain. C'est une boulangerie mobile, où la moitié des hommes sont des boulangers de profession. A plein rendement, les deux fours peuvent cuire plus de deux tonnes de pain en un jour. Quant à la boucherie, elle dispose d'installations fixes. Tous les bouchers sont des hommes de métier, qui préparent 2200 kilos de viande chaque jour. La place de soutien de base travaille en étroite collaboration avec Brugg, qui lui envoie les vaches que ses bouchers dépéceront. Et ils veilleront à une judicieuse répartition des morceaux, afin que personne ne soit lésé.
Les commandes passées, et au besoin rectifiées, la subsistance préparée, vient quelques heures plus tard la réception. Après avoir serpenté la campagne pour éviter l'ennemi, les divers échelons se présentent au poste de distribution des vivres. Le scenario est le même pour le carburant et le matériel dont les dépôts sont camouflés à quelques kilomètres les uns des autres. Une fois les chargements effectués, les convois se forment à la sortie du dispositif. Moins de 24 heures après la transmission des commandes, si tout se passe bien, les hommes toucheront leur ravitaillement.

Le rôle des arbitres

Il n'y aurait de manœuvres possibles sans arbitrage. Les deux cent cinquante officiers qui, munis d'un brassard blanc, sont engagés comme arbitres dans les manœuvres du CA camp 1 exercent une fonction vitale. On aurait à première vue tendance à croire que, supervisant au plus près de la mêlée les affrontements entre formations adverses, ils se bornent à répartir les victimes entre l'un et l'autre camp. En réalité, ils exercent une fonction plus délicate que le simple décret, comme dans un jeu de gendarmes et voleurs, de qui est «mort» ou prisonnier.
Les manœuvres n'étant nécessairement que le reflet d'un engagement réel, c'est sur une appréciation globale de la situation locale, en fonction d'un grand nombre de critères, que l'arbitre déterminera lequel des deux adversaires a le dessus. C'est ainsi qu'il tiendra compte de la force respective des unités engagées, des dispositions prises par le commandant d'unité, de la valeur et de l'utilisation des positions, du degré de préparation et des ordres donnés, pour décider qui, dans les conditions d'un combat réel, l'aurait emporté.
La fonction d'arbitre exige une bonne part de psychologie. S'il doit parfois faciliter la réalisation d'une opération – franchissement ou destruction d'un ouvrage, par exemple – il ne doit pas aller ce faisant contre la vraisemblance. Il faut éviter qu'une troupe qui a fait son travail consciencieusement ne connaisse un sentiment de frustration parce que l'arbitre a décidé, malgré les apparences, qu'elle avait perdu.
La tâche des arbitres est facilitée par le fait qu'ils ne jugent que ce qu'ils connaissent bien. Ils sont en effet distribués hiérarchiquement jusqu'au niveau de la compagnie en fonction des commandements qu'ils exercent eux-mêmes en d'autres occasions. Un régiment de char est arbitré par le commandant d'un régiment de chars, un bataillon de génie par le commandant d'un bataillon de génie.
La fonction de l'arbitre sur le terrain se double d'une fonction d'évaluation. Il ne fait pas que départager les forces en présence, mais encore, au plus près de l'action, apprécie le comportement du commandement et de la troupe. Collationnés et traités électroniquement, ces renseignements seront pris en compte lors de l'évaluation finale de l'exercice.